



Conseil Municipal ordinaire

Séance du 16 juin 2026

18h30

Département des Côtes d'Armor

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

IBAGNE Didier, PAUTHONNIER Eddy, BLANCHARD Ludivine, Filipe DE ALMEIDA NETO, Céleste DE ALMEIDA NETO, ABOAF Aurore, Policarpo MENDES RIBEIRO, Mélanie VAUTIER, Ghislaine de SALINS

Absents excusés : LAMY Didier Thibault MARCHADIER

Secrétaire de Séance : Eddy PAUTHONNIER

Conseillers en exercice : 11 - Conseillers présents : 9 – Votants : 9

VALIDATION DU CONSEIL POUR LE CHOIX DU LOGO DU RELAIS LIR'EN BULLE

Monsieur le Maire fait part des différentes propositions du graphiste et du tableau des avis qui ont été demandé au élus, anciens élu, enseignants, bénévoles du relais, aux agents de la médiathèque de Plélan. Il en résulte que le logo 1 a obtenu 9 voix, le logo 2 a obtenu 4 voix et le logo 3 a obtenu 7 voix.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le logo 1 (rose et bleu).

Autorise le Maire à passer commande du logo.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous/Préfecture

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 16 juin 2026
Le Maire,
Didier IBAGNE

Le secrétaire de séance
Eddy PAUTHONNIER

